

# UTILISATION DU CORAIL ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX ÎLES SALOMON

Lors d'une récente mission aux Îles Salomon, des agents de la Section Aquaculture de la CPS et du Ministère des pêches et des ressources marines des Îles Salomon se sont rendus dans les provinces du centre et de l'ouest et ont recueilli des informations sur la collecte de coraux en milieu naturel et la coralliculture.

## UTILISATION TRADITIONNELLE ET MODERNE DU CORAIL AUX ÎLES SALOMON

Depuis des années, la collecte de coraux en milieu naturel est une source importante de revenus pour les communautés rurales de bon nombre de provinces salomonaises. Cette activité alimente trois marchés principaux :

1. le marché local (fabrication artisanale de chaux pour le bétel à mâcher) ;
2. le marché du tourisme (fabrication de souvenirs en corail mort) ;
3. le marché de l'aquariophilie marine (exportation de coraux vivants).

### Fabrication de chaux

Aux Îles Salomon, la chique de bétel est une coutume ancestrale très répandue. Le principe actif de la chaux est le carbonate de calcium, qui compose majoritairement le squelette des coraux « corne de cerf » (*Acropora* spp.) pêchés sur le récif.

Tout bon Salomonais connaît la chaux, en particulier ceux qui mastiquent le bétel. Le **daka** (feuilles de bétel), la chaux et la noix d'arec sont les ingrédients de base du bétel à mâcher, car sans l'un d'eux, la chique n'a plus ce goût tant recherché. Cette pratique fait partie intégrante de la culture salomonaise et joue un rôle social fort au sein des communautés locales. De nos jours,

**Antoine Teitelbaum**  
Chargé de l'aquaculture  
CPS, Nouméa  
(AntoineT@spc.int)

beaucoup y ont néanmoins renoncé pour des raisons de religion (c'est le cas des adeptes de l'Église adventiste du septième jour et de l'Église évangélique).

Comment la chaux est-elle fabriquée ?

- les Salomonais prélèvent les coraux dans leur milieu naturel, à l'aide de petits pieds-de-biche ou en utilisant d'autres outils. Cette opération peut être plus ou moins longue, selon les quantités requises. Dans certaines provinces, les habitants des régions côtières en pêchent beaucoup dans les eaux qui jouxtent leurs villages. Ils stockent ensuite ce corail.

- ils laissent sécher les coraux collectés au soleil pendant une dizaine de jours. En séchant, le corail blanchit car les tissus vivants meurent.
- les villageois brûlent ensuite le corail blanchi. Le bois de mangrove sec est idéal pour alimenter le feu, car il se consume lentement et génère une température idéale. Ils empilent ce bois dans un **motu** (four traditionnel) et y mettent le feu.
- ils réduisent ainsi le corail en cendres (la chaux). Pour recueillir et conserver cette chaux, les Salomonais utilisent des paniers tressés en fibre de cocotier ou des tiges de bambous, qu'ils stockent ensuite dans l'endroit le plus chaud de leur cuisine, au-dessus du foyer.

- une fois que la chaux est prête, ils la conditionnent dans des bouteilles de types et de tailles variés pour la vendre aux consommateurs de bétel. La chaux doit impérativement être emballée dans des récipients hermétiques qui la protègent de l'humidité.

Ils troquent enfin la chaux sur les marchés locaux. Sa valeur varie entre 1 et 10 dollars salomonais,



Coraux « corne de cerf » servant à la fabrication de chaux

selon la quantité échangée. Étant donné que les Îles Salomon n'exportent pas de corail, le Ministère des pêches et des ressources marines ne dispose d'aucune donnée sur sa production.

#### Fabrication de souvenirs en corail blanchi

Aux Îles Salomon, l'utilisation du corail comme matériau de confection de souvenirs remonte à 1984. Cette pratique a d'abord été stoppée par les autorités salomonaises en 1994 puis, est réapparue en 2003. Selon le Ministère des pêches et des ressources marines, 20 000 pièces ont été exportées en 2004 (Lal and Kinch, 2005)<sup>1</sup>.

Cette activité représente une source considérable de revenus pour les communautés côtières. Ces dernières collectent sur les récifs des spécimens des genres *Acropora*, *Pocillopora*, *Turbinaria*, *Heliopora* et *Seriatopora* (surtout dans les provinces du Centre et de Guadalcanal), puis les laissent sécher et blanchir au soleil. Les coraux blanchis sont placés dans des conteneurs et envoyés par bateau aux États-Unis d'Amé-

rique, où ils sont vendus en tant que souvenirs.

#### Collecte de coraux destinés à l'aquariophilie

L'exportation de coraux destinés à l'aquariophilie est l'activité qui génère les plus importantes recettes. Elle est particulièrement intense autour des îles Nggela, dans la province du Centre. Les habitants des îles Buenavista, Sandfly et Nggela pêchent le corail depuis le milieu des années 1990. En 1996, 175 000 spécimens vivants ont été exportés dans le cadre de la filière aquariophile.

Les villageois se regroupent généralement pour former des coopératives non officielles et tirent profit de la pêche de coraux vivants, qu'ils pratiquent le plus souvent à temps partiel. On estime que sur les 200 personnes qui pratiquent la pêche d'espèces d'aquariophilie aux Îles Salomon, 50 se consacrent à la récolte de fragments de coraux.

On pêche ainsi près de 70 espèces de coraux pour alimenter la filière aquariophile. Les sociétés

d'exportation basées à Honiara commandent le plus souvent aux pêcheurs locaux des spécimens des genres *Euphyllia*, *Acropora*, *Montipora*, *Sarcophyton*, *Sinularia*, *Ricordia*, et *Fungia*.

Lors d'une récente mission dans la province du Centre, les agents de la CPS et du Ministère des pêches et des ressources marines des Îles Salomon ont rencontré un groupe de corailleurs originaires du village de Leitongo, situé dans les îles Sandfly. Leur chef, Henry Kaoni, leur a brièvement fait part de son expérience et de ses préoccupations. Depuis 13 ans, des pêcheurs de Leitongo récoltent des coraux qu'ils vendent en majorité à la *Solomon Islands Marine Export*, société salomonaise d'exportation de produits de la mer basée à Honiara. Chaque semaine, ce sont parfois plus de 2 000 pièces qui sont ainsi vendues, à un prix variant entre 2 et 2,5 dollars salomonais l'unité. Les corailleurs craignent de plus en plus que les ressources coralliennes des eaux avoisinantes pâtissent de cette activité, et, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, le prix du corail reste le même.

Par la suite, les équipes de la CPS et du Ministère ont rencontré un autre groupe de pêcheurs dans une mangrove. Ces palétuviers abritaient une grande diversité d'espèces de coraux durs. Bien que le ruissellement d'eau douce ait engendré une mortalité au niveau des couches superficielles de la mer, des colonies de coraux sains subsistaient dans les parties profondes de la mangrove. Pour les récolter, les corailleurs utilisent des pirogues et plongent à tour de rôle. Ils collectent les coraux à l'aide d'un tournevis ou d'un ciseau. Ils déposent ensuite les fragments pêchés dans une bassine en plastique, sur une couche de feuilles de palétuviers. Ce jour-là, les équipes de la CPS et du Ministère ont noté que le groupe avait collecté des spécimens des genres *Lobophyllia*, *Euphyllia*, *Ricordia* et *Merulina*.



Fragment de corail collecté en milieu naturel dans les îles Nggela

<sup>1</sup> Lal P. and Kinch J. 2005. Financial assessment of the marine trade of corals in Solomon Islands. Report prepared for the Foundation of the Peoples of the South Pacific International, Suva, Fiji; South Pacific Regional Environment Programme, Apia, Samoa; Department of Fisheries and Marine Resources and Forestry and Environment and Conservation, Ministry of Natural Resources, the Solomon Islands Government, Honiara, Solomon Islands. C-SPODP II. 32 p.

De retour au village, les pêcheurs immergent les coraux dans les eaux avoisinantes, pour que les colonies qui viennent d'être collectées s'accliment plus facilement. La veille de l'exportation, ils les emportent à Honiara (le trajet en bateau nécessite entre une heure et une heure et demie) et les déposent dans les entrepôts de la *Solomon Islands Marine Export*. Les colonies de coraux sont triées et classées avant d'être placées dans des bassins rectangulaires, équipés d'un système à recyclage d'eau. Le jour de l'exportation, on emballe les coraux dans des sacs remplis d'oxygène, on les place dans des caisses et on envoie le tout à l'aéroport.

**QUEL AVENIR POUR LES CORAUX D'ÉLEVAGE ?**

La collecte de coraux en milieu naturel est une pratique critiquable à long terme. C'est vers la fin des années 1990 qu'on a testé pour la première fois la coralliculture dans le détroit de Marau, dans la province de Guadalcanal. Parmi

les trente éleveurs qui ont été formés et équipés pour développer cette activité, très peu se sont adaptés à cette technique et ont réussi à produire des fragments de coraux d'élevage. Entre 2000 et 2004, les coraux d'élevage ne représentaient qu'une partie infime (1,6 pour cent en moyenne) des exportations de coraux des Îles Salomon (voir le tableau ci-dessous).

Dans leur évaluation financière de 2005, Lal et Kinch ont démontré que la coralliculture ne peut être une source de revenus viable aux Îles Salomon que si les conditions suivantes sont réunies :

- l'élevage doit se développer à grande échelle ;
- les frais de transport pour Honiara doivent être partagés avec ceux qui pratiquent une autre activité ;
- les fragments de coraux doivent être envoyés à Honiara au moins une fois par mois ;

- les villageois doivent obtenir un meilleur prix pour leur production.

Depuis 2004, le nombre de coraux d'élevage semble croître de manière exponentielle. Les statistiques officielles sur les exportations font état d'une hausse de 600 pièces en 2004 et de 1600, en 2005. Ces chiffres ont été calculés à partir des productions d'un élevage situé dans la province du Centre, de huit autres, dans le détroit de Marau et de six, dans la province Ouest.

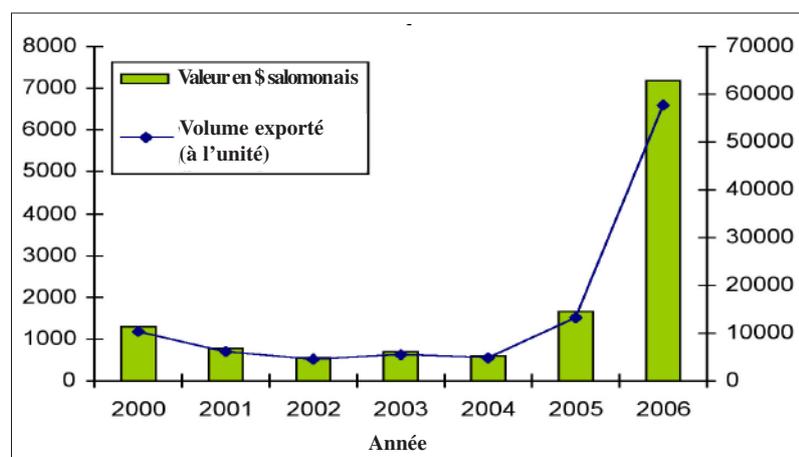
À l'échelon international, le marché des coraux destinés à l'aquariophilie recherche davantage de spécimens d'élevage, car ces derniers s'adaptent mieux aux aquariums et parce que leur taille, leur couleur et leur forme sont plus régulières selon les espèces. En outre, l'élevage de coraux est perçu comme une activité écologique, contrairement à la collecte de coraux en milieu naturel.

Malheureusement, la coralliculture aux Îles Salomon est limitée par certains facteurs :

- la demande en coraux pêchés en milieu naturel est encore forte et les exportateurs considèrent que ces produits sont bon marché ;
- la pêche offre une plus grande variété de coraux, alors que l'élevage ne concerne qu'un petit nombre d'espèces (celles qui ont une croissance rapide) ;
- il ne peut y avoir que deux envois de stocks vivants par semaine et la majorité de l'espace réservé au fret aérien est déjà utilisé pour l'acheminement des poissons d'ornement et des coraux pêchés en milieu naturel ;
- les villageois ont souvent du mal à se procurer les matériaux de base pour l'élevage (câbles, ciment, moules en plastique).

**Proportion de coraux d'élevage dans les exportations des Îles Salomon depuis 2000**

Année	Nombre de coraux d'élevage (à l'unité)	Nombre de coraux pêchés en milieu naturel (à l'unité)	Pourcentage de coraux d'élevage
2000	1299	51417	2,46%
2001	766	33250	2,25%
2002	567	40750	1,37%
2003	686	51627	1,31%
2004	439	71017	0,61%



**Exportations de coraux d'élevage (à l'unité) des Îles Salomon depuis 2000**

Après avoir longuement discuté avec les corailleurs, les agents de la CPS et du Ministère ont conclu que la collecte de coraux en milieu naturel n'était plus une activité aussi profitable qu'elle ne



Abri lagonaire servant à l'élevage dans l'île Sandfly

l'était auparavant. Les prix sont bas et les pêcheurs doivent s'éloigner pour pratiquer leur activité, étant donné que les zones de pêche avoisinantes ont été surexploitées. L'avantage de l'élevage est qu'il peut se développer aux abords des villages. En outre, le corail d'élevage se vend à un meilleur prix que le corail pêché en milieu naturel : à l'heure actuelle, un spécimen d'élevage coûte 8 dollars salomonais.

L'élevage ne concerne pas toutes les espèces de coraux. Certaines espèces ont en effet un faible taux de croissance et d'autres ne s'adaptent pas aux conditions d'élevage. Cependant, lorsque l'espèce le permet, il est logique de penser que le corail d'élevage remplacera petit à petit celui pêché en milieu naturel. Cela est vrai pour certaines espèces de coraux mous et de coraux durs. Par exemple, les coraux des genres *Acropora*, *Montipora*, *Sarcophyton*, et *Sinularia* se prêtent facilement à l'élevage et ont un taux de croissance rapide.

**GESTION DES STOCKS, CERTIFICATION ET RÉGLEMENTATION : DES SOLUTIONS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CORALLICULTURE ?**

Le *WorldFish Center* et le Conseil de l'aquariophilie marine (MAC) travaillent actuellement sur un projet de « Plan de gestion des

aires de mariculture », avec le concours financier de l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID). Ainsi, des plans de gestion sont établis au sein des communautés locales qui pratiquent l'élevage de bénitiers et de coraux dans la province Ouest. L'objectif est d'obtenir une certification MAC des produits. Par exemple, on forme les villageois pour qu'ils ne commercialisent que des coraux de troisième génération et on leur apprend comment fragmenter et manipuler le corail avec précaution. Dernièrement, le *WorldFish Center* a animé trois

ateliers à la station de Nusa Tupe, dans la province Ouest, sur les coraux, les bénitiers, les techniques de capture au stade post-larvaire et les méthodes d'élevage.

La certification MAC permettra de valoriser les produits des Îles Salomon et de promouvoir les coraux d'élevage sur le marché international de l'aquariophilie marine.

À l'heure actuelle, la réglementation en matière de collecte de coraux est succincte (voir l'encadré ci-dessous). Il faut pourtant posséder une licence pour exporter le corail. Il est probable que la mise en place d'un système de quotas pour la collecte de fragments de coraux en milieu naturel contribuerait à promouvoir l'élevage.

**QUE PRÉVOIT LE MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES RESSOURCES MARINES DES ÎLES SALOMON ?**

Même si le marché international de l'aquariophilie est en pleine croissance, les agents du Ministère sont conscients que la collecte de coraux et la coralliculture ne peuvent être une source de revenus que pour une poignée d'habitants des régions côtières.

Néanmoins, le Ministère a fait savoir qu'il souhaitait réglementer la collecte des coraux en milieu naturel et promouvoir l'élevage. Ainsi, dans le cadre du plan de développement de

**CORAUX ET SABLES CORALLIENS**

**Sauf obtention d'un permis délivré par le Sous-secrétaire d'État aux pêches :**

- a) il est interdit de ramasser ou collecter du corail, mort ou vivant, ou des sables coralliens dans l'une des zones désignées ;**
- b) il est interdit d'utiliser des engins d'extraction de gravier de corail ou de sables coralliens.**

**Le paragraphe « a » ne s'applique pas :**

- i) au ramassage ou à la collecte de chaux de corail lorsque celle-ci est produite de manière traditionnelle et qu'elle est associée à la noix d'arec pour composer le bétel ;**
- ii) au déblaiement d'un passage traversant une zone récifale, à condition qu'une autorisation de déblaiement ait dûment été délivrée par les autorités compétentes.**

**Peine : pour les deux infractions, la peine encourue est une amende de 100 dollars ou un emprisonnement de 3 mois, ou ces deux mêmes sanctions.**

l'aquaculture aux Îles Salomon, le Ministère privilégiera les actions suivantes :

- aider le secteur privé à se développer de manière durable (c'est-à-dire promouvoir et encourager l'élevage) ;
- favoriser la concurrence en délivrant un nombre limité de licences ;
- évaluer le nombre de foyers qui bénéficieront des retombées de l'élevage et apporter le soutien nécessaire ;
- élaborer une stratégie qui permette de remplacer progressivement la collecte de coraux en milieu naturel par l'élevage (pour les espèces à croissance rapide) ;
- former des personnes aux méthodes d'élevage à l'échelon provincial, afin qu'elles forment à leur tour les populations locales.

Pour plus d'informations, consulter le rapport de la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud, inti-

ulé *Financial assessment of the marine trade of corals in Solomon Islands* (Évaluation financière du commerce de coraux destinés à l'aquariophilie marine aux Îles Salomon) et rédigé par Lal et Kinch (2005).

[http://www.fspi.org.fj/program/coastal/research\\_and\\_development\\_reports.htm](http://www.fspi.org.fj/program/coastal/research_and_development_reports.htm)



**Colonies mères servant à la production de boutures de corail**

**Élevage de fragments d'*Acropora***

